



DEMANDE DE PREINSCRIPTION
au Multi-accueil Collectif et Familial Française Dolto (MACF)
Rentrée de septembre 2025

Enfant concerné : *Si fratrie remplir une demande par enfant*

NOM : Prénom :
Date prévue d'accouchement : ou d'adoption :
Date de naissance : Grossesse multiple : OUI NON
Personne en situation de handicap: Enfant à inscrire Représentant 1 Représentant 2

Autres enfants à charge dans la famille :

NOM, prénom Date de naissance
NOM, prénom Date de naissance
NOM, prénom Date de naissance
Avez-vous déjà bénéficié d'une place au multi-accueil d'Igny ? OUI NON
Pour combien d'enfants : En quelle(s) année(s) :

Adresse(s) du foyer : *Si emménagement prochain à Igny, indiquer les deux adresses et la date d'arrivée sur la ville*

.....
.....

Représentant légal 1

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse Email : *en MAJUSCULES*

Profession :
Lieu de travail :
Employeur :
Si fonction publique, précisez: Territoriale
Hospitalière d'Etat Pompier Volontaire
Temps de travail : Complet Partiel

Représentant légal 2

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse Email : *en MAJUSCULES*

Profession :
Lieu de travail :
Employeur :
Si fonction publique, précisez: Territoriale
Hospitalière d'Etat Pompier Volontaire
Temps de travail : Complet Partiel

Situation familiale : Mariés Pacsés Vie maritale Divorcés Séparés Célibataire Veuf/ve

Possédez-vous un véhicule pour accompagner votre enfant ? OUI NON

Mode d'accueil actuel : Parents Famille Crèche Assistant Maternel autre

Réservé à l'administration :

Numéro d'allocataire CAF :

Revenus imposables 2023 du foyer avant abattement et déduction des frais réels :€

Hôtel-de-Ville

23, avenue de la Division Leclerc – 91430 Igny
Tél : (+33) 01 69 33 11 19 - mairie@igny.fr - www.igny.fr

Besoins d'accueil de l'enfant : Nom : Prénom :

Date d'accueil souhaitée au MACF (période de familiarisation comprise) : / / 2025

Besoins hebdomadaires : *Ouverture de la structure 8h-18h*

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
de h à h				

Nombre de semaines de congés

Entre l'entrée en crèche et le 31/08/2026 (ou 31/07/2026 pour les enfants nés en 2022)

A noté : Le MACF est fermé 3 semaines en août, 1 semaine à Noël et les jours fériés

Précisions complémentaires que vous souhaiteriez apporter pour la prise en compte de votre demande :

.....
.....

Le suivi de la demande de préinscription est à la charge des parents

1- Dépôt du dossier de demande de préinscription : **Avant le vendredi 14 mars 2025**

- ✓ Sur rendez-vous au Relais Petite Enfance
- ✓ Pièces justificatives à fournir obligatoirement le jour du dépôt du dossier (cf. liste ci-après)
- ✓ **Tout dossier incomplet sera refusé**

2- Si naissance après le dépôt du dossier :

- ✓ Envoi de l'acte de naissance au plus tard 1 mois après la naissance

3- Si modification de la demande : *Changement de situation familiale, professionnelle ou des besoins d'accueil*

- ✓ Envoi des nouveaux éléments par écrit (mail ou courrier) dans les meilleurs délais

4- Commission d'attribution des places : **Avril/mai 2025**

5- Envoi par mail de la décision de la commission : **Courant mai 2025**

La demande sera étudiée au regard des informations déclarées dans le présent dossier, ou ayant fait l'objet d'une demande écrite de modifications auprès de RPE. Toute demande ultérieure à la commission sera susceptible d'être refusée et peut remettre en cause l'attribution de la place de votre enfant.

Pour toutes questions ou envoi de documents :

Relais Petite Enfance (RPE)

14, rue Ambroise Croizat – 91430 Igny

Tél : (+33) 06 15 98 42 73 - RPE@igny.fr

Nous soussignons M et M , représentant légaux de l'enfant attestons sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et nous engageons à signaler au RPE tout changement de situation personnelle ou professionnelle.

Date : / / Signature représentant légal 1 : Signature représentant légal 2 :

Réservé à l'administration :

Dossier reçu par : Le / / Signature :

Hôtel-de-Ville

23, avenue de la Division Leclerc – 91430 Igny

Tél : (+33) 01 69 33 11 19 - mairie@igny.fr - www.igny.fr

Pièces justificatives à fournir pour toute demande :

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité ou carte de séjour des 2 parents
- Photocopie du livret de famille, pages des parents et des enfants
- Attestation de grossesse ou copie intégrale de l'acte de naissance
- Attestation CAF indiquant le numéro d'allocataire et le quotient familial
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Dernier avis d'imposition du foyer (vous sera rendu à l'issu du rendez-vous)
- Justificatif d'activité pour chaque parent datant de moins de 3 mois (attestation d'employeur, photocopies du contrat de travail, justificatifs de pôle emploi, justificatif de formation...)

Pièces justificatives à fournir pour les situations suivantes :

- Famille mono parentale : Attestation CAF mentionnant « l'aide parent isolé » ou attestation sur l'honneur de moins de 3 mois
- Séparation ou divorce : Justificatif de séparation ou jugement datant de moins de 3 mois
- Situation médico-sociale particulière : Courrier explicatif détaillé datant de moins de 3 mois
- Situation médicale particulière : Certificat médical et/ou attestation MDPH

Critères d'attribution des places au MACF : Réserve à l'administration

Situation médico-sociale et familiale		Points attribués	Contrôle points 1	Contrôle points 2
Famille monoparentale		3		
Problèmes de santé de l'enfant ou au sein de la famille nécessitant un accueil en crèche (MDPH-certificat médical)	Fratrie	4		
	Par parent	2		
Grossesse multiple ou adoption		3		
Parent qui n'a jamais pu bénéficier d'une place		3		
Equilibre socio-économique		Points attribués	Contrôle points 1	Contrôle points 2
Les 2 parents ou famille monoparentale qui travaillent		3		
2 parents à la recherche d'un emploi		2		
1 parent qui travaille		1		
Réserve à la commission		Points attribués	Contrôle points 1	Contrôle points 2
Quotient familial CAF compris entre 0 et 880		2		
Quotient familial CAF supérieur à 880		1		
Dossier en liste d'attente en fin de commission précédente		1		
Possibilité de « souplesse » sur les jours d'accueil demandés	Mercredis	2		
	Autres jours	3		
Total				
Points accordés par la commission suivant critères (âges, plage horaires, jours, situation d'urgence)		6		

Observations :

Réserve à l'administration :

Hôtel-de-Ville

23, avenue de la Division Leclerc – 91430 Igny
Tél : (+33) 01 69 33 11 19 - mairie@igny.fr - www.igny.fr

Dates	Suivi du dossier :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la demande d'accueil au Multi-accueil. Le destinataire des données est le service de l'Enfance et de la Restauration Collective de la ville d'Igny. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez adresser votre demande à : mairie@igny.fr